



ÉCOLES : TEMPS SCOLAIRES ET PROJETS.



Nettoyage du village / PAGE 3

Une vingtaine de courageux muretins ont bravé la pluie pour effectuer le nettoyage de notre village.

Installation d'une antenne Bouygues / PAGE 4

Une antenne de la société Bouygues sera installée au dernier trimestre 2021 sur la commune de La Murette au Lieu Dit Le Bourret.



P3-4 Infos communales

Nettoyage du village, Infos travaux, CCAS, Abeilles,, Antenne bouygues

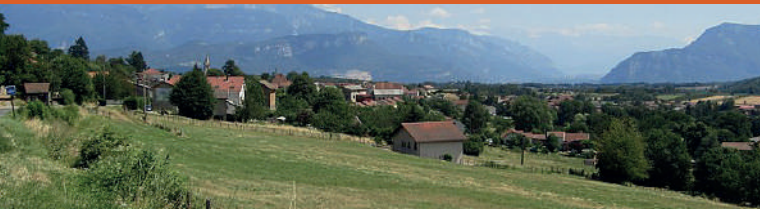
P5-6 Du coté des associations

Sou des écoles, Us LA Murette, Trot'sentiers, Les Petits Potes



P7 Vie culturelle

Théâtre l'Arbre en Scène, Dedicace



P8 Et aussi

D'autres informations utiles

ÉDITORIAL

Une année scolaire en demi-teinte...2020/21 aura été sous le signe de l'adaptation, du changement, des mesures sanitaires, des confinements...

Je souhaite remercier l'ensemble du Service Périscolaire, qui depuis le printemps dernier, met tout en oeuvre pour veiller au respect des nombreux protocoles sanitaires afin de protéger nos enfants et toute l'équipe Agents périscolaires polyvalents, ATSEM, agents d'entretien, tous ont su s'adapter, innover, assurer une qualité de service sanitaire irréprochable, tout en maintenant l'accueil des enfants en cantine et en garderie.

2 temps forts ont marqué le début de l'année 2021 : l'organisation des temps scolaires et le démarrage du projet « Plan Ecole ». Le rythme des temps scolaires (OTS) doit être revalidé tous les 3 ans, nous devions fin Avril nous prononcer soit sur le maintien de la semaine de 4,5 jours soit sur une demande de dérogation auprès de l'Académie et revenir à 4 jours d'école par semaine. La majorité des élus s'est prononcée pour un maintien du rythme actuel mais la municipalité a souhaité associer à cette décision les enseignants et les parents délégués. Un Conseil d'école extraordinaire a donc été organisé le 6 avril et le rythme de 4,5 jours, avec les activités TAP le jeudi après-midi, a été voté à la majorité.

Le second temps fort pour la Commission Scolaire, en collaboration avec la Commission Travaux, a été de lancer un projet de rénovation de notre groupe scolaire. Le Département aide les communes à rénover ou ré-aménager leurs bâtiments scolaires grâce à un programme de subventions « Plan Ecole ». Nous avons commencé par recueillir les avis des différents utilisateurs (agents du service périscolaire et des services techniques, enseignants, centre de loisirs « Les Petits Potes », les écoliers, les associations utilisant certains espaces communs avec les écoles) et avons décidé, afin de nous faire aider dans la réalisation de ce projet complexe, de travailler avec une programmiste. Grâce à elle, nous avons obtenu les éléments techniques, « sociétaux », permettant de dimensionner le projet, en termes de faisabilité, de budget, de planning et de définir le cahier des charges, qui sera confié à un cabinet d'architectes. Les travaux devraient pouvoir commencer à partir de Juin 2022. Les différents lieux étant occupés presque tout au long de l'année, le plus difficile dans ce projet-là résidera en la planification des travaux. Mais nos écoles et la cour ont bien besoin d'un bain de jouvence...

Claire Bodin

Adjointe aux affaires scolaires



NETTOYAGE DU VILLAGE / Encore une Grande matinée nettoyage à La Murette



Samedi 1er Mai 2021, une vingtaine de courageux muretiens (adultes et enfants) ont bravé la pluie équipés de ponchos, K Way, gants, sacs, gilets fluo pour effectuer le nettoyage de notre village.

Après un échange sur les consignes de sécurité, c'est dans la bonne humeur, que les petits groupes se sont répartis pour sillonner le village sur huit parcours : du parking du bouldrome jusqu'à la Montée du pavé, de la Couratière jusqu'au Château, en passant par la salle polyvalente, le parking de la pharmacie (bosquets côté rue du Bouchat regorgeant de débris divers), et le Au quartier du Paysan où des quantités surprenantes de déchets entassés en sous-bois ont été déterrés (bouteilles en verre, semelles, poteries, boîtes de médicaments, pièces en métal...). L'ensemble des parcours préparés par Valérie ont été réalisés.

En fin de matinée, le bilan de la récolte est estimé à environ 20 kg, tout confondu (canettes alu, mégots, verre, plastique, papiers, masques jetables, tuiles, fils électriques...). Un beau geste pour notre village et notre environnement, notre contribution à la préservation de notre belle Planète. Un grand merci aux participants, en particulier aux enfants qui ont su mobiliser leurs parents.

INFORMATIONS TRAVAUX /

Différents travaux amenés à durer plusieurs mois ont démarré dans notre village.

Après l'enfouissement des réseaux secs dans le cadre de la réhabilitation du chemin de la Zille, le chantier à proprement dit doit démarrer début juillet. À noter: une coupure de courant sera nécessaire chemin de la Zille le 7 juillet !

Descente du Pavé: une chicane provisoire a été installée dans le cadre de la construction de deux maisons d'habitation.

Depuis mai des travaux ont également démarré sur le réseau d'eau potable sur la RD 520, ces derniers auront un impact important sur la circulation.

Côté sécurité routière: une partie des passages piétons et des

places de parking ont été retracés. À noter qu'il a été décidé de supprimer le passage piéton situé juste après le rond-point en direction de Voiron, les véhicules sortant du rond-point n'ayant aucune visibilité

À venir:

Le remplacement de la glissière de sécurité en bois du rond-point.

Angle de la rue du Maleyssard et de la montée du pavé: la rue sera fermée à la circulation jusqu'en septembre, date de renforcement du mur de soutènement suite à la démolition de la vieille grange.

Merci de votre vigilance et de votre prudence sur la route pour les prochains mois dans le cadre d'une circulation routière perturbée !

LE PRINTEMPS DU CCAS /

C'est avec grand plaisir que l'équipe du CCAS s'est enfin retrouvée le 2 mai pour deux temps forts. 62 colis "Douceurs printanières" ont été distribués aux aînés qui avaient décidé d'attendre jusqu'en janvier l'éventuel repas initialement programmé le 7 février.

La crise sanitaire en a décidé autrement ! Rendez vous est pris pour 2022 !

La même matinée s'est tenu le traditionnel Troc'Jardin tant apprécié des jardiniers amateurs ainsi que la vente des brioches au profit de l'action du CCAS.

L'équipe du CCAS n'attend que la levée des contraintes sanitaires pour reprendre ses manifestations conviviales qui nous manquent tant !



À VOS PLANTATIONS...PRÊTS...PLANTEZ ! /

Bonne nouvelle...la ruche de notre commune sera repeuplée dans les prochains jours !

Baptiste De Melo, apiculteur bio reprend le flambeau!

Les abeilles, pour ramener le miel à la ruche, se déplacent sur un périmètre de 3 kms. Plus les fleurs sont près de leur ruche, moins elles se fatiguent et plus elles récoltent!

Comment pouvez-vous les aider? Plantez fleurs, arbres, plantes aromatiques!

En ce qui concerne les arbres : la plupart des arbres fruitiers, tilleuls, robiniers faux acacias, châtaigniers, troènes communs, l'aulne glutineux...

Pour les fleurs et plantes aromatiques : lavande, romarin, thym, sauge, reine des prés, le pissenlit, ...

La liste n'est bien sûr pas exhaustive, des informations complémentaires sont disponibles sur le net.

Vous trouverez dans la plupart des magasins des mélanges de graines mellifères tous prêts !

Une autre manière de les aider concrètement : taillez vos haies et tondez vos pelouse après la floraison

Savez-vous que vous influencerez le goût et la couleur du miel grâce à vos plantations?

Elles comptent sur vous !



INSTALLATION D'UNE ANTENNE BOUYGUES SUR LA COMMUNE DE LA MURETTE /

Une antenne de radiotéléphonie de la société Bouygues sera installée au dernier trimestre 2021 sur la commune de La Murette au Lieu Dit Le Bourret.

La position de la commune concernant cette installation a été celle du refus dès réception de la déclaration préalable d'installation en octobre 2020 par la société Cellnex mandatée par l'opérateur Bouygues.

Quelle est la procédure quand un opérateur souhaite s'installer sur une commune ?

En première intention, l'opérateur contacte la mairie pour solliciter l'implantation sur un terrain communal. A défaut, il se met en quête d'une parcelle privée répondant aux exigences techniques de couverture. Pour cette antenne, la société Bouygues implantera son antenne chez un propriétaire privé à qui il versera un loyer : parcelle 000 C 147 consultable sur le site www.cadastre.gouv.fr

A réception de la déclaration préalable d'installation, la commune a émis un avis d'opposition au projet le 01/12/2020 pour les raisons suivantes :

Santé publique, Intégration paysagère, hauteur : pylône treillis de 30,25m, Présence d'antennes déjà existantes sur la commune, Refus de la prise en charge par la collectivité des frais liés au raccordement du site au réseau de distribution électrique.

Après de nombreuses consultations auprès de communes concernées également et la saisie de notre avocat, toutes nos objections ont été juridiquement « balayées ».

Rappel du cadre légal : Les opérateurs de téléphonie mobile sont mandatés par l'Etat qui leur impose ce déploiement sur tout le territoire avec une obligation de résultat sur la couverture de tous les secteurs. Ils assurent donc une mission d'intérêt public ce qui légalise leur implantation. Concernant les ondes, la loi n'accepte pas le principe de précaution pour la téléphonie mobile. Par contre tout citoyen peut demander un relevé d'ondes pour vérifier que le champ soit bien dans les normes. Dans ce cadre de mission d'intérêt public, les opérateurs bénéficient de dérogations accordées par l'Etat sur les règles du PLU (zone agricole, intégration paysagère) sauf s'il existe des mentions particulières dans le PLU, ce qui n'est pas le cas dans celui de La Murette. Dans ce projet, l'implantation est juste en dessous du périmètre du château, donc échappe à la consultation de bâtiments de France. Le fait qu'il y ait déjà des antennes sur la commune : argument non recevable car les antennes présentes accueillent déjà

d'autres opérateurs ou ne conviennent pas techniquement pour la zone à couvrir. Les opérateurs disposent de services juridiques conséquents et s'appuient sur le fait d'être mandatés par l'Etat et de leur obligation de couverture du territoire.

Sur la base d'éléments relatifs au refus de la prise en charge par la collectivité, des frais liés au raccordement du site au réseau de distribution électrique et d'autres éléments liés à l'intégration paysagère, la commune a pris un arrêté d'opposition à la déclaration préalable le 1er décembre 2020.

Le 4 février 2021, la société Bouygues a déposé un recours gracieux contre cette décision d'opposition, en invoquant l'article 332-8 du code de l'urbanisme, l'autorisant à prendre en charge les frais dans le cadre de sa mission d'intérêt public.

Après nouvelle consultation de notre avocat nous n'avons plus aucun argument juridiquement recevable pour refuser cette implantation. Notre avis d'opposition est illégal : la collectivité prend le risque de se voir attaquée au Tribunal administratif et condamnée à verser des dommages et intérêts, comme cela est arrivé à la commune de Vourey (38) et d'autres.

Nous avons obtenu de la société Bouygues : Un coloris vert afin de faciliter l'intégration paysagère, Des permanences en mairie afin de répondre aux interrogations des riverains qui ont eu les 18 et 20 mai. Qu'au vu de sa taille, l'antenne héberge d'autres opérateurs. Que conformément aux obligations imposées par l'ANFR (Agence nationale des Fréquences), tout habitant puisse faire des demandes de mesure d'ondes avant et après mise en service du pylône. Qu'une haie végétale de 2 mètres minimum soit installée par l'opérateur afin de cacher le bas du pylône

Pour résumer, bien consciente des réticences que soulève cette implantation, la commune ne dispose plus, hélas, d'aucune alternative devant cette « machine bien huilée », le pot de terre contre le pot de fer.

Cette antenne sera bien évidemment utile pour améliorer la qualité du réseau de plus en plus sollicité dans le cadre de l'évolution des utilisations : télétravail notamment.

La municipalité regrette simplement que les communes n'aient pas plus de marge de manœuvre et ne puissent que subir ces méthodes d'implantation.



UN PARI FLEURI RÉUSSI POUR LE SOU ! /



S'adaptant sans cesse à cette année si particulière, le Sou a proposé, au mois d'avril dernier, sa première vente de plantes, en partenariat avec les Jardins de Chartreuse.

400 kits ont pu être réservés puis distribués : fleurs pour zone ensoleillée ou ombragée, plants pour potager (certifiés A.B.), herbes aromatiques. Il y en avait pour tous les jardins et pour tous les goûts. Ainsi, petits et grands ont pu vivre un beau moment de jardinage en famille. Cette action sera sûrement reconduite et étendue l'année prochaine afin de permettre à tous ceux qui le souhaiteront d'y participer. Le bénéfice de cette vente contribuera aux projets pédagogiques à venir.

Merci ! Et à bientôt pour de nouvelles manifestations adaptées à la situation sanitaire...



MALGRÉ LES RESTRICTIONS SANITAIRES, EFFERVESCENCE A L'USM /



Rétrospective stages de Pâques : pendant les deux semaines de vacances, le club a organisé deux stages. Vingt cinq joueurs ont participé la 1ère semaine à un « stage multi activités » avec notamment une course d'orientation au tremplin sport à Voiron. Soixante joueurs pour la deuxième semaine de stage cette fois-ci « tout foot ». Travail technique, exercices de motricité et nombreux jeux étaient au menu dans les règles sanitaires en vigueur. Un grand merci aux douze éducateurs présents pour l'organisation et l'animation de ces stages.

Le cycle football : En partenariat avec l'école primaire et le district de l'Isère, l'USM organise un cycle football à l'école. Quatre classes y participeront tous les vendredi matin à compter du 21 mai. Le but étant de faire découvrir cette activité avec des exercices adaptés (connaissances de règles, utilisation du ballon, jeu individuel et collectif, notion de fair-play, accepter la défaite.) en dehors de toute compétition.



Événements à venir :

- Weekend du 19 juin : Si les conditions sanitaires le permettent, le club organise sa traditionnelle journée familiale et l'assemblée générale.



- Stages d'été « tout foot » pour les catégories U7 à U15 : Semaine du 12 au 16 juillet, semaine du 19 au 23 juillet, semaine du 23 au 27 août.

TROT'SENTIER / Gérard PICHON MARTIN

C'est à La Murette que le 12 avril 1946, Eliane et Joseph Pichon ont eu le bonheur d'accueillir leur deuxième fils Gérard. Il partagera leur amour avec son grand frère Maurice, Chantal viendra bousculer leurs habitudes plus tard. Dans son cher village, le club de football lui a donné le goût du sport. Le plaisir de taper dans ce ballon il le prolongera jusqu'au sein de l'équipe des vétérans. Il formait avec ses conscrits une bande de joyeux lurons toujours heureux de se retrouver, que ce soit autour d'une bonne table ou de voyages mémorables. Avec Jacqueline et André ils étaient les piliers du groupe, les « gentils organisateurs ».



Trot'Sentiers

Les adhérents lui doivent la découverte de belles randonnées sur les chemins du Dauphiné. Depuis le 14 octobre 2008, il était élu au Conseil d'Administration et y était très impliqué.

Dès septembre 2006, le jeune retraité a rejoint le club de marche de La Murette : Trot'Sentiers. Tout de suite il s'est investi et est devenu animateur dès le 15 février 2007.

Discret mais toujours disponible et efficace, Gérard était très présent au sein de l'association. Il mettait toutes ses compétences à la disposition du club, veillant à la sécurité, au bon fonctionnement du matériel électrique, de la sonorisation pour que la fête soit belle. Sa passion pour la cuisine l'a entraîné dans le groupe de cuisiniers au service de Trot'Sentiers où la convivialité est une institution. De grands moments de partage. Étant à l'origine de l'organisation des « sorties petits-enfants », il avait préparé celle de 2020 prévue à La Pierre Percée pour les vacances de Pâques. Elle n'a pas pu avoir lieu en 2020 et ne se fera pas en 2021. Cette sortie, les Trots y emmèneront les petits enfants et lui rendront hommage.



Merci à lui pour tout ce qu'il nous a apporté avec altruisme et beaucoup de bienveillance.

Tous les membres du club ont une pensée pour Simone son épouse, ses deux fils Éric et Laurent, ses belles filles et ses petits-enfants.

LES PETITS POTES / L'équipe des Petits Potes évolue

Laury Berrez s'absente pour un temps de maternité, Mickael Prévitali et Elise Castéra prennent le relais pour assurer l'accueil des enfants.

On leur souhaite une belle expérience durant les mois à venir! Bientôt des activités pour les grands 13-16.

Le 19 juin: une première réunion des jeunes se tiendra pour lancer le club. Ils proposeront des idées d'activités, un nom et une identité pour le groupe.

Été 2021: une ouverture continue sans fermeture les 15 premiers jours d'août?

Un projet bien abouti sera validé fin mai ! Lors des inscriptions début juin, vous connaîtrez les dates d'ouverture définitives.

Découvrir le métier d'animateur : N'hésitez pas à vous faire connaître pour un stage de découverte ou un temps de pratique au cours de l'été. L'association recherche régulièrement des animateurs occasionnels, et se charge de les former en partenariat avec le Pays Voironnais !! Infos accueil de loisirs ou candidature animateurs :

www.lespetitspot.es.org



THÉÂTRE L'ARBRE EN SCÈNE /

Le DISCOURS par la Cie Le Chat du désert débarque au Théâtre l'Arbre en Scène jeudi 10/06 à 20h.

Le discours
Cie Le Chat du désert D'après «Le discours» de Fabrice Caro (éditions Gallimard)
« Tu sais, ça ferait très plaisir à ta soeur si tu faisais un petit discours le jour de la cérémonie. » C'est le début du dîner de famille que le beau-frère d'Adrien choisit comme occasion pour faire cette demande. Mais Adrien, la quarantaine déprimée, attend désespérément une réponse au message qu'il vient d'envoyer à son ex, Sonia, alors comment répondre « D'accord » ? Entre le gratin dauphinois et les amorces de discours, toutes plus absurdes les unes que les autres, se dessine un itinéraire sentimental touchant et désabusé, digne des meilleures comédies romantiques.
En portant à la scène ce texte de Fabrice Caro - nom complet de l'auteur de Zaïzaïzaï, Fabcaro - Grégory Faive et Anne Castillo veulent que les spectateurs aient l'impression d'être dans la tête d'Adrien tandis qu'il sont à table, reconnaissent sa soeur et son beau-frère comme les leurs et ressentent l'insupportable attente de la réponse de Sonia. Un réjouissant moment en perspective où le spectateur rira de se reconnaître dans les ratages d'Adrien ou le désarroi de Sonia.

Avec Grégory Faive
Adaptation et mise en scène : Grégory Faive et Anne Castillo

Plus d'info sur
<https://www.le-grand-angle.fr/le-discours-675>



DEDICACE /

SAMEDI 5 JUIN au théâtre l'Arbre en Scène à La Murette.
2 séances : 17h/18h et 18h30/19h30
(ouverture des portes 16h45) - Entrée libre

Conditions sanitaires en vigueur (masques obligatoires)

Vous connaissez déjà Les Chipies et ses pièces théâtrales humoristiques et historiques.

Afin de partager un bon moment de détente en chansons, l'association Dédicace vous propose cette fois des retrouvailles musicales en compagnie de Chantal Goubert et Philippe Villalba. Auteurs-compositeurs-interprètes, ils vous présenteront à cette occasion leurs dernières créations, des textes en mode émotion, humour ou engagés.

Avec la participation amicale de Françoise Osbert au piano.
En raison de la jauge restreinte (35 pers.), réservation indispensable :

dedicace@orange.fr - 06.03.60.11.32

Et aussi



ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES /

Elles auront lieu les 20 et 27 juin prochain. Dans le cadre de la crise sanitaire et des contraintes liées à ce double scrutin, les bureaux de votes seront exceptionnellement délocalisés à la salle polyvalente.

En cas d'absence pensez à la procuration, simplifiée cette année dans le cadre d'un premier pas vers la dématérialisation.

Plus d'infos sur le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14821?fbclid=IwAR2NYqKS2Z7AE8TwSbNyyv6mfrNgoEiHqTCUO0txqUDWFHVn41vMbXhuwNvE>



NOUVEAU SERVICE LOL PIZZA /

En plus de ses services habituels, Lol Pizza a mis en place un distributeur en libre-service de ses pizzas.

En service 7 jours sur 7, de 8h à 23h.

Laurence vous remercie pour votre fidélité. En août Lol Pizza fêtera ses 10 ans !

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE /

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 à l'école maternelle pour les enfants nés en 2018, débutent dès le mois de janvier. Les parents doivent se présenter au secrétariat de la mairie pour une pré-inscription. Pensez à vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Ceci pour nous permettre de faire une estimation des effectifs pour l'année 2021/2022.

Pour les retardataires les inscriptions sont toujours ouvertes mais il faut le faire rapidement.



ÉTAT CIVIL

Décès

M. PICHON-MARTIN Gérard,
décédé le 30/03/21 à Echirolles

M. FAGOT-REVURAT Jean,
décédé le 04/04/21 à Voiron

MAIRIE DE LA MURETTE

200 Rue du Bourg, 38140 La Murette

04 76 05 29 25

www.mairie-lamurette.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Mardi/Mercredi 8h30 à 12h30

Jeudi 8h30 à 12h30 - 15h à 18h

Vendredi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Directeur de publication : Carole SERAYET

Conception & gestion de l'impression :

Identity Communication - La Murette



1000 exemplaires imprimés sur
un papier 100% recyclé naturel



AGENCE POSTALE COMMUNALE

04 76 06 28 41

Du Lundi au Samedi de 9h à 11h30

Levés : du lundi au vendredi à 15h
et le samedi à 11h

TAXI AMBULANCE VSL- GROUP-SURE

04 76 05 05 07 - 04 76 06 52 52

contact@group-sure.com

BIBLIOTHEQUE - 04 76 05 56 88

Lundi & Samedi 10h à 12h30 / Mardi 16h30 à

19h Mercredi 10h à 12h30 - 14h30 à 19h

Jeudi 16h30 à 19h Vendredi 16h30 à 20h

CABINET INFIRMIER

04 76 65 75 31 - 06 75 25 07 77

PHARMACIE

04 76 66 10 10

Du Lundi au Vendredi

de 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30

Le Samedi de 8h30 à 12h30

MEDECINS DE GARDE

Faire le 15 - Horaires de la garde médicale la
nuit de 20h à 7h30

#LAMURETTE MOIS DE AOÛT - SEPTEMBRE

Les associations qui souhaitent faire paraître un article dans le prochain numéro
doivent envoyer leur texte avant le 10 Juillet par e-mail : Imp.mairie@wanadoo.fr